AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL AU BURKINA FASO : CAS DE LA VILLE DE TENKODOGO

Bassirou ZAKANÉ
Doctorant en archéologie africaine,
Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso)
Laboratoire d'Archéologie, d'Histoire de l'Art et des Techniques (LAHAT)
bassirouzakane5@gmail.com

Résumé : Chef-lieu de la région du Centre-Est, la ville de Tenkodogo à l'instar des autres villes du Burkina Faso connait de nos jours une forte urbanisation. Ce phénomène urbain se traduit non seulement par la réalisation des grands travaux d'aménagement (construction des routes, des bâtiments, des barrages, des hôpitaux, etc.) mais aussi à travers l'extension de la ville due aux lotissements et la naissance des quartiers non-lotis. Toutes ces initiatives engagées au nom de la modernité qui présentent des aspects positifs, contribuent à la dégradation des éléments du patrimoine culturel matériel de ladite ville. En effet, le volet archéologique n'est pas pris en compte lors de ces grands travaux d'aménagement. A titre d'exemple, nous pouvons évoquer le cas des travaux d'aménagement réalisés à l'occasion du 11 décembre 2019. Alors, quelle politique adoptée pour que les grands travaux d'aménagement ne portent pas atteinte au patrimoine culturel matériel burkinabè ? C'est dans ce sens que nous avons décidé de mener une réflexion via cet article en prenant le cas de la ville de Tenkodogo dans la région du Nakambé (ex Centre-est) au Burkina Faso.

Mots-clés : Aménagement du territoire, Patrimoine culturel matériel, Urbanisation, Tenkodogo.

SPATIAL PLANNING AND THE PROTECTION OF TANGIBLE CULTURAL HERITAGE IN BURKINA FASO: CASE OF THE CITY OF TENKODOGO

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Abstract: Like other cities in Burkina Faso, Tenkodogo, the capital of the Centre-Est region, is undergoing rapid urbanization. This urban matter is reflected not only in large-scale development projects (construction of roads, buildings, dams, hospitals, etc.), but also in the expansion of the city due to subdivisions and the emergence of undeveloped neighborhoods. All these initiatives undertaken in the name of modernity, although they have positive aspects, contribute to the degradation of the city's tangible cultural heritage. Indeed, the archaeological aspect is not taken into account during these major development projects. A case in point is the development work done as part of December 11, 2019 celebrations. So, what policy should be adopted to ensure that major development projects do not damage Burkina Faso's tangible cultural heritage? With this in mind, we've decided to take a look at the city of Tenkodogo in the Nakambé region of Burkina Faso.

Keywords: Spatial planning, Tangible cultural heritage, Urbanization, Tenkodogo.

Introduction

La ville de Tenkodogo à l'instar des autres villes du Burkina Faso est marquée depuis la période coloniale par la réalisation des grands travaux d'aménagement du territoire. Il s'agit de la construction des routes, des barrages, des hôpitaux, des écoles, des universités, etc. Il est constaté que ces grands travaux ont un impact négatif sur les éléments du patrimoine culturel matériel de cette ville. Dans leur article sur la nécessité de la pratique de l'archéologie préventive, Zagré et Birba déplorent cette situation au Burkina Faso de façon général lorsqu'ils écrivent :

> « Au Burkina Faso, comme dans beaucoup de pays africains en voie de développement, de nombreux travaux d'aménagements sont nécessaires à notre environnement. Cependant, on n'est pas sans ignorer que ces travaux affectent à une vitesse de plus en plus grande, sur l'ensemble de notre territoire, les traces matérielles que nous ont laissées les générations passées depuis la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. L'on constate que d'innombrables sites archéologiques, qui sont pour la plus grande partie des sources de l'histoire de notre histoire, les seules données dont nous disposons pour des études sont détruits constamment lors des grands travaux d'aménagements du territoire et d'exploitation minière. » (2019 : 70).

L'impact négatif des grands travaux d'aménagement sur les biens culturels de la ville de Tenkodogo ne nous a pas laissé indifférent. En effet, c'est en partant de ce constat que nous avons décidé de mener cette réflexion à travers ce sujet ainsi intitulé : « Aménagement du territoire et protection du patrimoine culturel matériel au Burkina Faso : cas de la ville de Tenkodogo ». La problématique de ce sujet repose sur cette question principale : quelles stratégies adoptées pour que les grands travaux d'aménagement ne portent pas atteinte au patrimoine culturel matériel au Burkina Faso en général, et dans la ville de Tenkodogo en particulier ? De cette question principale, découlent d'autres interrogations secondaires : quels sont les sites qui composent le patrimoine culturel matériel de la ville de Tenkodogo ? Quel est l'impact des travaux d'aménagement sur ces sites ? Quelles perspectives faut-il envisager pour conserver et valoriser ces éléments du patrimoine culturel matériel ? L'objectif principal de ce travail est de contribuer à la protection du patrimoine culturel matériel de la ville de Tenkodogo en proie aux grands travaux d'aménagement du territoire. Spécifiquement il s'agit : d'inventorier les éléments du patrimoine culturel matériel de cette ville, analyser l'impact des grands travaux d'aménagement sur eux et proposer des stratégies de conservation et de valorisation. Pour atteindre ces objectifs nous avons adopté une méthodologie de recherche que nous allons présenter dans un premier temps.

1. La méthodologie de recherche et le cadre géographique de l'étude

1.1 La méthodologie de recherche

Tout travail scientifique nécessite une démarche appropriée et rigoureuse afin d'aboutir à des résultats probants. Pour ce qui est de la méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude, elle est conforme à celle convoquée par les archéologues pour leur recherche. Elle à consister tout d'abord à mener des investigations archéologiques dans la ville de Tenkodogo. Il s'agit notamment des prospections qui nous ont permis de recenser les sites archéologiques et ethnographiques qui constituent les éléments du patrimoine culturel matériel. En plus de cette

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

approche archéologique, nous avons mener des enquêtes orales auprès des personnes ressources afin de recueillir des informations sur l'histoire des sites patrimoniaux inventoriés. Enfin, nous avons exploité les sources écrites dans le but de bien cerner les contours du sujet. Cette revue de littérature a consisté en la lecture des travaux scientifiques sur le patrimoine culturel, l'archéologie préventive et l'archéologie en général. Notre sujet de recherche s'inscrit dans un cadre spatial qui est Tenkodogo qu'il convient de présenter dans les lignes suivantes.

1.2 Le cadre géographique de l'étude

Composée de six (06) secteurs pour une superficie de 92 km^2, la ville de Tenkodogo est le chef-lieu de la province du Boulgou situé dans la région du Nakambé (ex Centre-Est) au Burkina Faso (Cf Fig. n°1). Elle est distant d'environ 185 km de Ouagadougou la capitale du Burkina Faso, à 105 km environ de la frontière du Togo et à 80 km de celle du Ghana (P.C.D. de la commune de Tenkodogo, 2017, p. 4). En effet, elle est traversée par deux (02) routes nationales. Il s'agit de la RN 16 qui relie Koupéla au nord et les frontières avec le Togo et le Ghana au sud et la RN 17 la reliant à la frontière du Togo en passant par Ouargaye à l'est d'une part et à l'ouest de la région du Nazinon (ex Centre-Sud) en passant par Garango d'autre part. Cette situation géographique lui offre des opportunités d'échange avec le Togo et le Ghana, et cela depuis la période précoloniale. Tenkodogo est peuplée de nos jours par de nombreux groupes ethniques qui vivent ensemble de façon harmonieuse. Il s'agit des Bisano, des Moose, des Fulbé, des Yarse, des Yaana, etc. Grâce à son statut de chef-lieu de région, la ville de Tenkodogo compte d'importantes infrastructures, dont un Centre Hospitalier Régional, des dispensaires, un palais de justice, une Maison d'Arrêt et de Correction, des services de sécurité, de sièges des détachements des ministères, des banques, une gare routière, un marché de bétail, de nombreuses écoles, collèges et lycées, etc. (Zakané, 2022 : 2). Sur le plan traditionnel, la ville de Tenkodogo abrite la résidence royale du premier royaume moaga à savoir le riungu (royaume) de Tenkodogo fondé par Wédraogo vers le XV^e siècle. *Naab a Gigempolle II* (2016 à ce jours) est l'actuel roi de ce royaume.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Fig. n°1 : Localisation de la ville de Tenkodogo

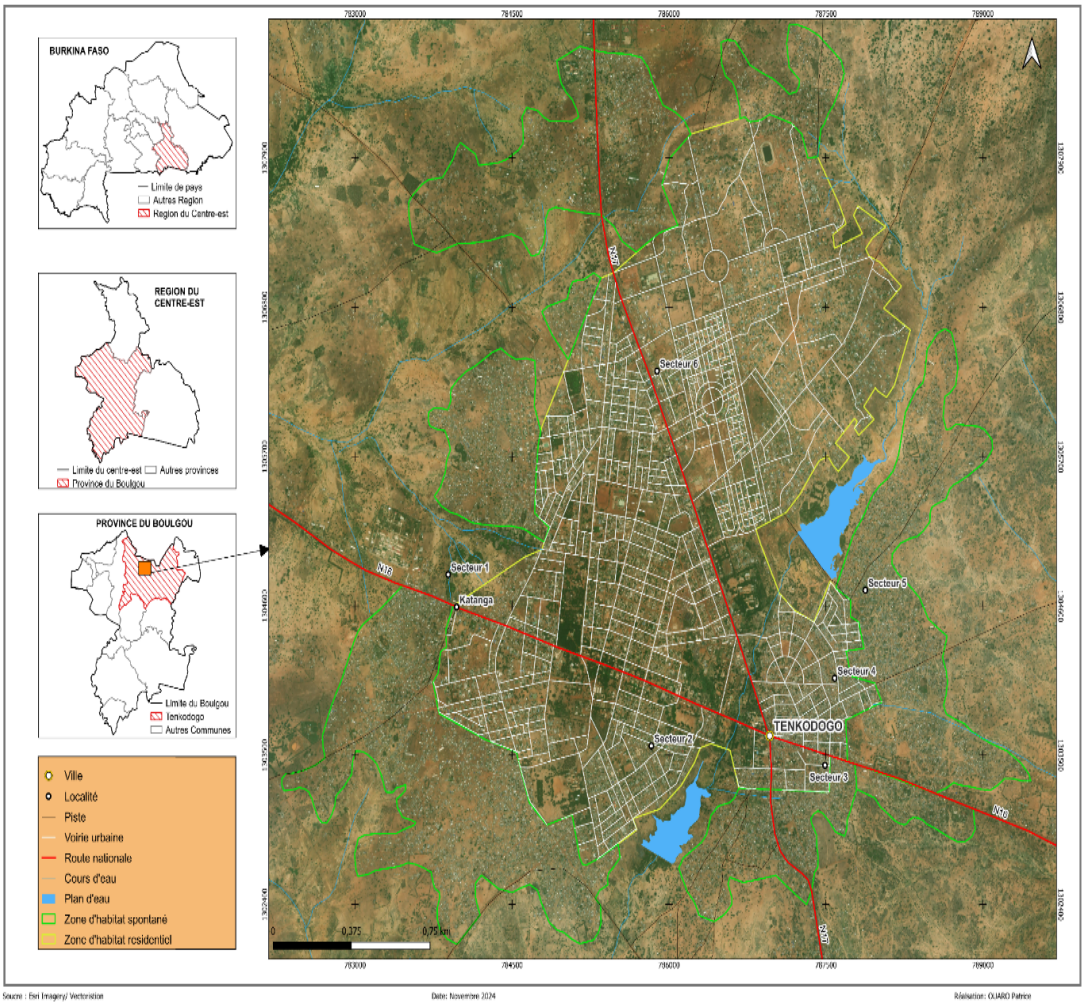

Lettres, Langues & Communication

2. Résultats

La méthodologie adoptée nous a permis d'obtenir les résultats envisagés au départ. Ainsi, nous sommes parvenus à un inventaire non exhaustif des sites patrimoine culturel matériel de la ville de Tenkodogo et à une analyse de l'impact des travaux d'aménagement sur ces sites.

2.1. Typologie des sites du patrimoine culturel matériel inventories de la ville de Tenkodogo

La première condition sine qua non à tout projet de protection et de valorisation du patrimoine culturel réside dans la connaissance parfaite des sites à sauvegarder, affirme Birba (2020 :18). Autrement dit, pour protéger et valoriser le patrimoine culturel d'une ville, d'un pays ou d'un continent, il faut d'abord inventorier ses composantes car on protège ce qu'on connait. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de consacrer ce point à l'inventaire des éléments du patrimoine culturel matériel de la ville de Tenkodogo. Mais que faut-il entendre par patrimoine culturel matériel ? Il faut dire que le patrimoine culturel en général, est une notion qui ne se prête pas à une définition fixe et définitive. Il prend son sens dans une société et une culture donnée. C'est pourquoi l'article 3 de la convention de 1972 de l'UNESCO laisse le soin à chaque

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

Etat d'adopter sa propre définition de ce qu'il considère comme bien culturel. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, la loi n°022-2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel en son article 3 définit le patrimoine culturel comme :

> « Les biens culturels publics ou privés, matériels ou immatériels, religieux ou profanes, transmis de génération en génération, et dont la sauvegarde, la conservation ou la valorisation présente un intérêt historique, mémoriel, artistique, scientifique, symbolique, légendaire ou pittoresque. »

Les spécialistes du patrimoine culturel l'ont divisé en deux (02) grands ensembles à savoir : le patrimoine culturel matériel et de patrimoine culturel immatériel[1]. Le patrimoine culturel matériel désigne l'ensemble des éléments de propriété ayant une consistance physique. Il est composé de biens culturels immeubles et de biens culturels meules (l'article 18 de la loi n°022-2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso). Dans le cadre de cette étude, les prospections menées dans la ville de Tenkodogo nous a permis de faire un inventaire des éléments du patrimoine culturel matériel de cette ville. Il s'agit des sites archéologiques composés essentiellement des meules fixes ou dormantes, des ateliers de la production ancienne du fer, des sépultures historiques, etc. La deuxième catégorie des sites est constituée des sites ethnographiques, principalement des lieux de culte (bois sacrés, collines sacrées, églises, etc.).

- Les sites archéologiques

La prospection archéologique que nous avons menée dans la zone d'étude a permis de mettre en évidence trois (03) catégories de sites archéologiques à savoir : les meules dormantes ou fixes, les ateliers de la production ancienne du fer et les sépultures historiques.

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

-Les meules dormantes

Nous avons découvert des meules dormantes sur des affleurements granitiques présents dans la zone d'étude. En effet, la ville de Tenkodogo est parsemée de blocs et affleurements granitiques qui ont alors servi de support pour la confection de ces meules dormantes. Nos prospections nous ont permis d'inventorier cinq (05) importants sites des meules dormantes ou fixes. Nous les avons dénommés Tenko-ville-MD1, Tenko-ville-MD2, Tenko-ville-MD3, Tenko-ville-MD4 et Tenko-ville-MD5. Ils sont pour la plupart situés aux milieux des habitations et aux abords des rivières. Ces vestiges sont sans doute les traces d'une occupation humaine ancienne de la ville de Tenkodogo. Les affleurements granitiques sur lesquels s'étalent les meules sont généralement de forme rectangulaire ou circulaire. La disposition, l'orientation, le nombre et les dimensions des meules varient d'un site à un autre. En effet, elles sont souvent groupées tantôt

[1] Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, leur interaction avec la nature et leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. (Cf. article 2 de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel).

éparpillées. Par exemple, sur le site archéologique de Tenko-ville-MD1, on dénombre cinquante (50) meules de dimensions et d'orientation variables qui mesurent en moyenne 22 cm de long, 10 cm de large et 7 cm de profondeur.

Figure n°1 : *Les meules dormantes. Clichés Bassirou ZAKANE, Mars 2024.*

Photo n°1 : Les meules dormantes du quartier Saabin de la ville de Tenkodogo.

-Les ateliers de la production ancienne du fer

Un atelier de production ancienne du fer est « un espace où des fourneaux, des bases de fourneaux, des tuyères, ou des déchets du travail métallurgique (scories de fer) attestent d'une production ancienne de fer ». (Zagré & Birba, 2019 : 83). On rencontre dans la ville de Tenkodogo de nombreux sites relatifs à cette activité ancienne. Sans être exhaustif, nous avons identifié à travers nos prospections treize (13) ateliers de la production ancienne du fer dans cette ville. Ces sites pour la plupart se présentent sous formes des amas de scories associés à des fragments de fourneaux et de tuyères. Trois (03) de ces sites disposent encore de bases de fourneaux fortement dégradées. On trouve également du mobilier domestique tel que des fragments de poterie associés aux restes de la métallurgie du fer.

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage
Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

***Figure n°2** : L'atelier de réduction du minerai de fer de Kialguin (au secteur 6 de la ville de Tenkodogo). Clichés, Bassirou ZAKANE, Mars 2025.*

Photo n°2 : Vue d'ensemble du site

Photo n°3 : Vue d'une base de fourneau

-Les sépultures historiques

Nous entendons par sépultures historiques, les tombes des rois ou des personnages ayant marquées l'histoire de leur communauté. Dans ce présent travail, il s'agit précisément des tombes des rois du royaume de Tenkodogo qui, pour la plupart font l'objet de sacrifice de la part des autorités coutumières de la ville. Il s'agit :

- La tombe de *Naab a Sigri :* les traditions historiques font de *Naab a Sigri* le fils de *Naab a Bugum*. Il fut le dix-septième roi du *Riungu* de *Tẽnkvdgo* et aurait régné au début du XVIII[e] Siècle[2]. *Naab a Sigri* serait à l'origine de la création de la ville de Tenkodogo lorsqu'il transféra et stabilisa la capitale du royaume de Goden à l'actuel Tenkodogo-ville. Sa tombe est située à la lisière Sud-est du marché central (*Roodwoko*) de *Tenkodogo*. On la localise avec précision aux coordonnées géographiques 30P0787160 UTM 1303598. À l'origine, elle avait une forme rectangulaire mesurant 3,3 m de long et 2,3 m de large sur une hauteur de 1,70 m. Elle est située au bord d'une rue à proximité des boutiques. Mais de nos jours, un monument fut réalisé sur cette tombe. Ce monument est composé d'un quadrilatère d'environ 1,25 m sur lequel est implanté la statue de *Naab a Sigri*. Il est clôturé et muni d'une porte. Ce monument constitue un véritable lieu de mémoire pour les populations de la localité.
- La tombe de *Naab a Karengo :* Ce roi fut le fils aîné de *Naab a Sãnem* (1859-1887). Selon la tradition orale, il est le vingt-septième souverain du royaume de *Tẽnkvdgo*. Il a régné sur le trône du royaume de 1987 à 1908. C'est lui notamment qui avait signé le traité de protectorat avec le lieutenant Paul Voulet lors de la conquête du royaume de Tenkodogo par les Français. Sa tombe est située au côté Sud de l'entrée de la cour royale au milieu d'une rue. Elle a une fondation en escaliers de forme rectangulaire dont la

[2] Une inscription gravée sur le monument construit sur sa tombe montre qu'il a régné de 1700 à 1720.

base mesure 3,13 m de long sur 2,12 m de large. Au-dessus de cette fondation se trouve un autre compartiment d'une hauteur d'environ 1 m coiffé d'une dalle aussi rectangulaire qui est surmontée d'une croix.

- La tombe de Naaba Bugum située à Goden qui l'objet d'un grand pèlerinage annuelle appelé *Bugum-yaoghin* et des tombe *Naab a Koom*, *Naab a Kiiba*, *Naab a Tigré* et *Naab a Saaga* toutes situées dans l'enceinte de la cour royale et qui ont la même morphologie que la tombe de *Naab a Karengo*

Figures n°3 **:** *Les sépultures historiques. Clichés Bassirou ZAKANE, le 07/04/2021.*

Photo n°4 : La tombe de *Naab a Sigri*

Photo n°5 : La tombe de *Naab a Karengo*

-Les sites ethnographiques

Nous convenons avec E. Zagré et N. Birba (2019 : 86), que le patrimoine ethnographique qui est à la fois matériel et immatériel, a une valeur fondamentale au sein des communautés locales. Dans la ville de Tenkodogo, en plus des sites archéologiques, des sites ethnographiques ont été identifiés. En effet, on trouve dans cette ville de nombreux sites ethnographiques à caractère cultuel. Ils se composent des bosquets sacrés, des collines sacrés et des églises qui sont des lieux de mémoire et de culte pour les populations locales.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

Figure n°4 : *Les sites ethnographiques.*

Photo n°6 : *La colline sacrée de Kurgu. Cliché Bassirou ZAKANE, Avril 2021.*

2.2. Analyse de l'impact des travaux d'aménagement sur les sites patrimoniaux de la ville de Tenkodogo

Il s'agit pour nous dans cette partie de répertorier quelques travaux d'aménagement réalisés dans la ville de Tenkodogo et ensuite montrer leur impact sur les sites patrimoniaux. Comme nous l'avons souligné plus haut, Tenkodogo est une ville en pleine urbanisation. En effet, de nombreux travaux d'aménagement y furent réalisés depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Au titre de ces travaux d'aménagement on note entre autres :

- Les lotissements qui ont sans doute participé à faire disparaitre les lieux de mémoire et à disperser les populations. Le tout premier lotissement dans la ville de Tenkodogo date de la période coloniale. En effet, c'est en 1956 que les autorités coloniales entreprirent la division parcellaire du noyau historique de cette ville. D'autres lotissements eurent lieu après les indépendances notamment en 1962, 1978, 1994-1996, 1996-1998, 1998-1999, 1999-2010, etc.
- La construction des deux (02) barrages de la ville[3], du Centre Hospitalier Régional, des bâtiments administratifs et d'habitation, les travaux d'aménagements réalisés à l'occasion du 11 décembre 2019[4], la construction de l'université qui est en cours, etc.
- La construction des maisons d'habitation par les populations, etc.

Ces travaux d'aménagement constituent une menace pour les sites patrimoniaux. En effet, ils contribuent le plus souvent à la dégradation, voire la disparition des sites patrimoniaux. Les sites archéologiques sont les plus exposés à ces menaces. C'est dans ce sens que Simporé et Thiombiano, en citant Birba soutiennent que :

[3] Le barrage du secteur 2 et celui du secteur 5.

[4] Lors de cet évènement, la ville de Tenkodogo a acquis des dizaines de kilomètres de routes bitumées, des infrastructures sportives et de loisirs, des infrastructures éducatives et surtout divers types de logements ». Inoussa Yelbi (2022, p.5).

> « Au Burkina Faso, l'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de l'urbain ou du rural, s'est partout traduit par la destruction de nombreux sites archéologiques. L'absence d'études d'impact des installations sur les sites archéologiques a contribué à détruire des sites significatifs pouvant aider à éclairer la connaissance de notre histoire. » (2024 : 132).

Les sites archéologiques de la ville de Tenkodogo n'échappent pas à ce phénomène. Ils se dégradent chaque jour qui passe sous l'effet des travaux d'aménagement et des intempéries. Par exemple la construction du barrage du secteur 5 a englouti en partie un site de la production ancienne du fer. La superficie de ce site s'est réduite considérablement suite à l'aménagement du barrage. Nous avons aussi constaté des bornes sur l'atelier de réduction du minerai de fer de *Saabin*. Cela signifie que ce site disparaitra avec le temps si des mesures idoines ne sont pas prises pour le protéger. Ce qui est regrettable car ce site est l'un des sites majeurs de cette catégorie des sites archéologiques. Notons aussi le ramassage des scories sur ces sites comme graviers à des fins de construction. En outre, les entretiens avec les personnes âgées révèlent qu'il existait dans la ville de nombreux sites à attrait touristiques mais qui ont disparu à cause des travaux d'aménagement du territoire. Ces derniers citent avec nostalgie parmi tant d'autres la rivière Kulbalé avec ses caïmans sacrés.

4. Discussion

Les sites patrimoniaux de la ville de Tenkodogo au regard de leur importance méritent d'être protégés et valorisés. En effet, comme la note Ould Taleb (2021 : 9), « le patrimoine culturel représente un bien collectif, une richesse de l'humanité, donc sa conservation et sa transmission sont d'une nécessité primordiale ». Ainsi pour protéger, conserver et valoriser les sites patrimoines culturels de la ville de Tenkodogo, nous formulons les suggestions suivantes. Premièrement, il faudra faire un inventaire exhaustif des sites patrimoniaux de la ville. En effet, nous convenons avec Birba (2020 : 18) que « la première condition sine qua non à tout projet de protection et de valorisation du patrimoine culturel réside dans la connaissance parfaite des sites à sauvegarder ». Alors l'inventaire demeure un instrument indispensable pour la protection du patrimoine culturel. La charte pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'ICOMOS en 1990 souligne également l'importance de l'inventaire dans le cadre de la protection du patrimoine culturel. En effet, l'article 4 de cette charte stipule que :

> « La protection du patrimoine archéologique doit se fonder sur la connaissance la plus complète possible de son existence, de son étendue et de sa nature. Les inventaires généraux du potentiel archéologique sont ainsi des instruments de travail essentiels pour élaborer des stratégies de protection du patrimoine archéologique. Par conséquent, l'inventaire doit être une obligation fondamentale dans la protection et la gestion du patrimoine archéologique. »

Deuxièmement, nous suggérons l'institution de la pratique de l'archéologie préventive avant tous les travaux d'aménagement du territoire dans la ville. Il faudra alors un décret d'application de l'article 38 de la loi 024-2007 du 13 Novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso qui stipule que : « le volet archéologique doit être inclus dans les frais d'études de grands travaux de construction et d'aménagement dont la nature est définie par décret pris en Conseil des ministres ».

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

Troisièmement, la création d'un comité communal de protection et de gestion du patrimoine culturel s'avère nécessaire. Nous pensons que la création au Burkina Faso des directions provinciales de la culture est un avantage pour la gestion du patrimoine culturel car la décentralisation de l'administration culturelle est un facteur qui permettra d'impliquer les populations locales dans l'élaboration de l'inventaire et de la sauvegarde de ce patrimoine culturel.

Quatrièmement il est important d'organiser des évènements en lien avec le patrimoine culturel dans la ville de Tenkodogo. La direction provinciale en charge de culture peut par exemple instituer dans la ville une journée consacrée au patrimoine culturel. Cette journée sera célébrée annuellement et sera l'occasion de faire des animations et de spectacles à but publicitaires des sites patrimoniaux.

Cinquièmement, il faudra sensibiliser les populations sur l'importance des sites patrimoniaux afin qu'ils en soient les garants. Cela aussi, doit être une initiative de la direction provinciale en charge de la culture.

Conclusion

Les investigations archéologiques dans la ville de Tenkodogo ont permis la mise en évidence de nombreux sites patrimoniaux constitués de sites archéologiques et ethnographiques. Ces sites constituent aujourd'hui le porteur de l'identité des populations ayant vécu dans cette localité. Ils sont le reflet de leur évolution historique, artistique, économique et social. Malheureusement les travaux d'aménagement du territoire entrainent de plus en plus leur disparition. Alors, il est judicieux de prendre des mesures idoines non seulement pour les conserver mais aussi pour les mettre en valeur. C'est dans ce sens que nous avons proposé cinq (05) mesures concrètes de protection et de valorisation de ces éléments du patrimoine culturel matériel.

Références bibliographiques

Noaga, B., 2020, « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou au Burkina Faso : des atouts pour la création d'un écomusée », in *Revue d'histoire des techniques*, pp 1-24.

Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

DECRET N° 2007-816/PRES promulguant la loi n° 024-2007/AN du 13 novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso.

ICOMOS , 1990, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique.

LOI N°022 -2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso, 50 pages.

Numidia, O. T., 2021, La protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou : cas du tapis d'Ait Hichem, Mémoire de Master 2 en Sciences Économiques, spécialité *Développement local, tourisme et Valorisation du patrimoine, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou,* 116 pages.

Lassina S & E. Foniyama, T., 2024, « Protection des sites archéologiques au Burkina Faso : le cas du chantier école de Wargoandga » *in Akiri N°006, p. 125-138.*

UNESCO, Novembre 1972, convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Paris, 58p.

Inoussa, Y., 2022, Processus d'urbanisation : approche historique des mutations sociopolitique et économique à Tenkodogo (Burkina Faso) des origines à 2019, thèse de doctorat unique en Histoire africaine, Université Joseph Ki-Zerbo, 390 pages.

Edwige, Z. & Noaga, B., 2019, « Nécessité de contribuer au développement durable à travers l'archéologie préventive : cas de la zone aurifère de Gouengo-Tangars (Burkina Faso) » in Revue de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales N°9, pp. 69-93.

Bassirou, Z., 2022,.Contribution de l'archéologie à la connaissance, à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel physique de Tenkodogo, mémoire de master, Université Joseph Ki-Zerbo, 135 pages.

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0